



Voile (Yacht Club de Genève) 2016

Les cours de l'École de voile sont organisés par le Yacht Club de Genève, quai de Cologny 61, lieu-dit « La Tour Carrée »,

**du 20 juin au 26 août, chaque semaine du lundi au vendredi,
(sauf camp itinérant du 18 au 22 juillet)**

selon le programme détaillé figurant sur www.ycq.ch.

Equipement

Gilet de sauvetage obligatoire. Pantalon, t-shirt, pull, chaussures de toile à semelles blanches, maillot et serviette de bain, lunettes de soleil avec attache, casquette, crème solaire (indice élevé). Tenue étanche en cas de mauvais temps.

Conditions de participation

Jeunes âgés de 6 à 18 ans domiciliés sur la commune de Cologny ou scolarisés à Cologny. Débutants ou initiés.

Catégories : Mini mousses, Moussaillons, Juniors et Ados.

Coût

La commune subventionne les stages d'été à hauteur de 50% pour les jeunes colognotes.

Pour les familles nombreuses, la commune rembourse 75% du tarif si au moins deux enfants d'une même famille participent à une ou plusieurs activités.

Remboursement de la participation communale sur présentation du justificatif de paiement à l'accueil de la Mairie.

Informations complémentaires et inscriptions sur le site internet du Yacht Club de Genève : www.ycq.ch.

Les camps itinérants ne sont pas pris en charge par la commune.